

LE MERCREDI DE 7H00 À 18H30

Occupier les enfants ? Moyen de garde ? Eveiller leur côté créatif ? leur curiosité ? Inventer, créer, rigoler... voilà quelques bonnes raisons pour faire participer vos enfants aux "ateliers récréatifs" du mercredi matin à Virigneux.

Les inscriptions se font à la carte, au coup par coup et ils peuvent même rester manger sur place avec les copains (prévoir pique-nique).

Les enfants des autres communes sont les bienvenus :)

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR L'INSCRIPTION : cf. inscription périscolaire

HORAIRES

/ Accueil des enfants le matin de 7h30 à 8h30 ou pour l'après-midi seulement de 13h20 à 13h30.

/ Départ des enfants de 12h00 à 13h30 ou de 17h à 18h30 (selon si inscription à la journée ou demi-journée).

Tarif	Tarif journée	Tarif demi-journée (matin)	Tarif demi-journée (après-midi)
QF entre 290 et 700	11 €	6 €	5 €
QF entre 701 et 1 100	13 €	7 €	6 €
QF entre 1 101 et 1 700	15 €	8 €	7 €
QF sup. à 1 701	17 €	9 €	8 €



ET PENDANT LES VACANCES ? PENSEZ AU CENTRE DE LOISIRS DE VIRIGNEUX !

Le Centre de Loisirs de Virigneux ouvre ses portes pendant les **vacances scolaires de la Toussaint, de février, d'avril et 4 semaines pendant l'été** (3 semaines début juillet et la dernière semaine d'août).

Le Centre se déroule dans la Petite salle du bourg et dans la salle d'évolution de l'école.

Les enfants accueillis ont **de 3 à 12 ans**.

Nous souhaitons remercier les parents qui sont de plus en plus nombreux à nous faire confiance...

Rentrée
2022 /
2023



ASSOCIATION
DE VIRIGNEUX

- PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR - - + LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS -



Inscriptions : mardi 23, lundi 29 et mardi 30 août 2022 de 17h à 18h.

Renseignements

Tél. : 06 61 00 84 99

afr.centrede Loisirs virigneux@gmail.com

www.famillesrurales.org/virigneux

www.facebook.com/FamillesRuralesVirigneux



PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

L'équipe pédagogique accueille votre enfant durant toute l'année scolaire pour des moments courts ou longs, réguliers ou irréguliers qui se déroulent en début ou en fin de journée.

Ce service, géré par l'association Familles Rurales de Virigneux, est sans engagement de fréquentation.

- PÉRISCOLAIRE DU MATIN (7H - 8H30) -

Après un accueil échelonné des enfants dans la salle d'évolution de l'école (1^{ère} salle à gauche en rentrant), ces derniers sont accompagnés dans la cours de récréation pour les primaires et dans la classe pour les maternelles.

Pendant le périscolaire du matin, on s'amuse, on retrouve les copains, on joue, on fait des activités mais on se réveille aussi en douceur (les enfants peuvent amener leur petit déjeuner).

- PÉRISCOLAIRE DU SOIR (16H - 18H30) -

À 16h, les primaires arrivent directement dans la salle d'évolution et les maternelles sont récupérés dans leur classe.

Les animatrices vérifient que tous les enfants sont présents. Les enfants peuvent prendre leur goûter (un gâteau, du pain, des céréales, un jus de fruit, une compote...). **Le goûter est fourni par les familles.**

Le départ se fait ensuite de façon échelonné selon vos besoins.

- LES TARIFS -

	N°1 QF < 700	N°3 QF > 701
Matin	2,20 €	2,30 €
Soir	3,40 €	3,50 €

En vente par carte de : 5, 10 et 15 jours.



- ADHÉSION PÉRISCOLAIRE -

La carte d'adhésion Familles Rurales est une **carte familiale et nationale**. Elle est valable **tout au long de l'année** (de janvier à décembre) pour toutes les activités et actions organisées par l'Association mais aussi par l'ensemble des Associations Familles Rurales présentes sur le territoire français.

L'adhésion à une association Familles Rurales offre la possibilité à chaque membre d'une famille de participer à une ou plusieurs activités dans les différentes associations Familles Rurales locales (gym, art floral, Centre de Loisirs...).

L'adhésion est de 32€ pour toute la famille.

- DOSSIER D'INSCRIPTION -

Il vous suffit de venir à la Petite Salle de Virigneux (sous la bibliothèque) les jours de permanence (page de couv.) et de remplir la "Fiche Famille". Le jour de l'inscription, nous aurons besoin des justificatifs suivants :

- * La photocopie de votre justificatif Coefficient CAF ou MSA.
- * La page du vaccin DTP du Carnet de Santé de votre enfant (pour les nouveaux adhérents ou si changement seulement).
- * La photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile pour les activités extra-scolaire.
- * Frais de dossier : 1 €/enfant (valable pour l'année civile)

Merci d'emmener un chèque de 32 € pour votre adhésion (ce dernier ne sera retiré qu'en janvier 2023).

- À NOTER -

Pour la sécurité de votre enfant, il est impératif de l'inscrire en amont ou de prévenir de son absence (maladie...).

Possibilité de remplir :

- * Une fiche annuelle pour les inscriptions régulières.
- * Une fiche hebdomadaire de la semaine en cours ainsi que de celle à venir pour les inscriptions occasionnelles.
- En cas d'urgence ou d'imprevu**, vous pouvez prévenir :
 - * l'école pendant les heures d'ouverture
 - * la Directrice du Périscolaire par téléphone ou sms au 06 61 00 84 99

Nous veillerons sur votre enfant jusqu'à votre retour.



- ENCADREMENT -

Une directrice : Cloé ODIN - Une animatrice diplômée : Audrey CLERBOUT